



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Degats des animaux

Question écrite n° 2158

Texte de la question

M Pierre Forgues attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur les dégats causés par le chevreuil en forêt. Celui-ci est notamment responsable de la destruction des semis de plantation et de la dégradation des jeunes résineux. Les dégats observés vont poser à court terme un important problème financier aux collectivités concernées. Il conviendrait que les quotas départementaux en chevreuils soient amenés au niveau des demandes des sociétés de chasse et de l'Office national des forêts, ce qui devrait permettre de juguler l'expansion de cette espèce et d'en limiter les dommages. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures allant dans ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La recherche de l'équilibre agro-sylvo-cynégetique est une préoccupation constante du secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et cette préoccupation se traduit d'ailleurs par la présence de représentants des intérêts sylvicoles publics et privés au sein du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage et des conseils départementaux. La recherche de cet équilibre implique aussi que les gestionnaires cynégetiques et sylvicoles s'affranchissent de tout schéma rigide et préconçu, tant au niveau national que local, en raison de la grande diversité de situations existant sur le territoire national mais aussi au sein d'un département. La nécessité d'une approche locale explique que les demandes des détenteurs de droit de chasse soient rassemblées et examinées au niveau départemental ; elles constituent ensuite le fondement des éventuelles propositions de modification des fourchettes de plan de chasse arrêtées par le ministre. C'est encore au préfet qu'il revient de déterminer, avec le concours de la commission départementale du plan de chasse et d'indemnisation des dégats de gibier, les attributions individuelles d'animaux soumis à plan de chasse selon qu'est atteint ou non l'équilibre mentionné plus haut.

Données clés

Auteur : [M. Forgues Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2158

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2439